

Charte des Cagouillards

- ❖ Le montant de l'adhésion est fixé à 25 € adhérent 10€ passagère (er)
- ❖ L'adresse pour ceux qui souhaitent adhérer via le bulletin est : Moto-Club des Cagouilles – Mairie – 27 rue de la Mairie – 49770 La Meignanne
- ❖ Le montant de la participation aux sorties pour les non-adhérents est de 5 € par casque.